

## Communiqué de presse du 2 septembre 2020

### PROMÉTERRE DIT NON À L'INITIATIVE DE LIMITATION

L'Association vaudoise de promotion des métiers de la terre prend clairement position contre l'initiative populaire « Pour une immigration modérée », dite initiative de limitation, en votation le 27 septembre. En voulant mettre un terme à la libre circulation des personnes, ce texte met en péril la prospérité économique de la Suisse, déjà sous la pression de l'actuelle crise sanitaire. Vu du monde de l'agriculture, c'est toute la flexibilité avec la main d'œuvre internationale indispensable à la branche qui serait mis à mal, ainsi que l'accès au marché européen.

Acceptés il y a vingt ans par deux tiers des Suisses, sept accords bilatéraux avec l'Union européenne (UE) permettent aux entreprises suisses d'accéder aux marchés de nos pays voisins. Ces dispositions comprennent la libre circulation des personnes, garantissant la possibilité de vivre, travailler ou étudier en Suisse pour les Européens et dans les pays de l'UE pour les Suisses. C'est cette clause qui permet notamment à l'agriculture d'engager facilement dans lesdits pays l'indispensable main d'œuvre pour ses nombreux travaux cultureux, à l'image des vendanges qui sont imminentes. Dans le canton de Vaud comme ailleurs en Suisse, le monde paysan a tout à perdre si la libre circulation devait être dénoncée. De même, l'exportation de produits comme le gruyère AOP serait fortement handicapée dans son accès au marché européen.

Mais l'enjeu de cette votation se situe bien au-delà de l'agriculture. Renoncer à l'accord sur la libre circulation reviendrait à annuler les six autres accords bilatéraux. C'est ainsi tout l'équilibre, savamment construit depuis une génération, des relations entre notre pays et son principal partenaire économique, culturel et social qui serait rompu. En ces temps où la crise sanitaire a mis à mal bon nombre de secteurs d'activité qui peinent à s'en remettre ou doivent encore naviguer à vue, il serait extrêmement malvenu d'assener à notre économie et à l'emploi ce coup supplémentaire. C'est la raison pour laquelle Prométerre se prononce clairement contre cette initiative de limitation.

#### Renseignements complémentaires

Claude Baehler, président, 079 274 00 61, [c.baehler@prometerre.ch](mailto:c.baehler@prometerre.ch)  
Luc Thomas, directeur, 079 779 30 83, [l.thomas@prometerre.ch](mailto:l.thomas@prometerre.ch)

**Prométerre** est l'association faitière vaudoise de défense professionnelle et de promotion des métiers de la terre et la Chambre d'agriculture du canton de Vaud. Outre la défense des intérêts généraux de l'agriculture vaudoise, **Prométerre** propose des services et du conseil aux exploitants agricoles et viticoles. Elle tient également le secrétariat d'organisations professionnelles et assume des mandats publics. **Prométerre** compte environ 3000 membres individuels, 33 organisations sectorielles et plus de 150 collaborateurs. Son siège est à la Maison du Paysan, à Lausanne.